

## Offre de stage de master 2 (2021) :

### «Participation à l'élaboration du PAPI 2, ou Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations sur la bassin de l'Aulne »

*Mise en œuvre et réflexion des actions pour la prévention des inondations à long terme sur le bassin de l'Aulne*

#### Contexte et objet

L'EPAGA, Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne, est la structure porteuse du SAGE « Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux » sur le bassin versant de l'Aulne. D'une surface de 1875 km<sup>2</sup>, le territoire du bassin de l'Aulne est composé de plus de 89 communes principalement situées sur le département du Finistère.

Un des six grands enjeux du SAGE Aulne porte sur la protection contre les inondations.

Les crues de l'Aulne de 1995 et 2000 ont engendrées des inondations majeures sur les communes en aval du bassin (Châteaulin, Port Launay, Saint Coultiz, Châteauneuf du Faou...). Le territoire est également soumis au risque de submersion marine au niveau de la rade de Brest (Commune du Faou, Pont de Buis et Rosnoën notamment) lors d'épisode de tempête ou de grande marée.

Pour répondre à l'enjeu du SAGE de protection contre les inondations, l'EPAGA mène de nombreuses actions notamment dans le cadre d'un PAPI ou Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations. Ce programme s'articule autour de 7 axes qui reposent sur 3 principes fondamentaux complémentaires :

- Prévenir le danger : informer, sensibiliser, se préparer à la gestion de crise.
- Se protéger : adapter le bâti par des travaux de réduction de leur vulnérabilité, envisager des ouvrages de protection collective.
- Réduire l'aléa : aménager des ouvrages de ralentissement dynamique des crues par stockage temporaire et écrêtement de la crue. Sur ce dernier point, le PAPI prévoit la mise en œuvre de 3 « retenues sèches » en amont du bassin sur l'Aulne, sur ses affluents principaux. Ce projet est aujourd'hui en cours d'étude de faisabilité.

Le PAPI Aulne labellisé en 2016 arrive à échéance en 2022. L'EPAGA souhaite donc commencer la réflexion pour l'élaboration d'un nouveau PAPI qui permettra de pérenniser les actions de prévention des inondations et d'aborder plus précisément la gestion des ouvrages de lutte contre les inondations et la submersion.

Le stage s'inscrit dans cette démarche de réflexion pour l'élaboration du PAPI 2. En particulier, l'EPAGA souhaite évaluer avec plus de précision les risques encourus par les communes littorales (inondation/submersion) afin de proposer des actions à intégrer dans ce nouveau programme de prévention des inondations.

#### Contenu du stage

## Participation à l'élaboration du PAPI 2, ou Programme d'Actions pour la Prévention du risque Inondation sur le bassin de l'Aulne, en particulier sur l'aléa submersion marine.

Dans le cadre de ces missions, l'étudiant-e sera plus particulièrement amené-e à :

- Participer aux échanges et aux réunions concernant l'étude sur la compétence « protection contre les inondations et contre la mer » menée sur le territoire de la CCPCAM (Communauté de Commune Presqu'île de Crozon Aulne Maritime) et en intégrer les résultats intermédiaires (l'étude ne devant être finalisée que fin 2021) dans l'état des lieux/diagnostic de l'enjeu submersion du futur PAPI 2
- Identifier les secteurs soumis au risque de submersion marine sur les secteurs hors territoire de la CCPCAM et notamment sur les bassins limitrophes en rade de Brest et **établir un diagnostic de l'enjeu « submersion »** sur ces secteurs. Pour ce faire le stagiaire s'appuiera sur les connaissances des élus et structures partenaires ainsi que sur leurs données : SIG...
- Participer à la concertation avec les acteurs de la rade sur l'opportunité d'un PAPI 2 « Rade de Brest »
- Participer à la rédaction du volet submersion marine du futur PAPI 2
- Rédiger un document de restitution (synthèse) et prévoir une restitution orale à destination des différents acteurs du programme (communes, Etat, département...)
- Le stagiaire pourra aussi être amené à accompagner le chargé de mission pour la mise en œuvre de certaines actions du PAPI

## Compétences attendues

Le stage fait appel aux compétences suivantes :

- Connaissances en hydrologie et hydraulique fluviale et ou maritime
- Connaissances appréciées sur la compétence « GEMAPI »
- Intérêt pour la question des risques inondation et submersion marine
- Intérêt pour le travail appliqué à l'interface : politiques publiques – sciences
- Maîtrise de logiciels SIG
- Pluridisciplinarité
- Esprit de synthèse et de pédagogie (vulgarisation pour le grand public)
- Capacités rédactionnelles

Profil recherché : en formation d'ingénieur ou universitaire (bac +4/5) spécialisé en eau, environnement, géographie et/ou gestion des risques.

## Conditions et déroulement du stage

- Encadrement : EPAGA, le stagiaire est sous la responsabilité du chargé de mission.
- Durée : 6 mois (à partir de fin mars/début avril 2021, modulable selon les formations)
- Lieu : l'accueil physique de l'étudiant-e se fera dans les locaux de l'EPAGA à Châteaulin. En fonction des préconisations sanitaires, une partie du stage pourra être réalisée en télétravail.
- Aspects pratiques : stage indemnisé (gratification niveau master), remboursement des frais de déplacement éventuels selon les règles en vigueur au sein de l'EPAGA. Le stagiaire pourra être

amené à utiliser le véhicule de service de l'EPAGA pour se rendre sur les lieux d'exercice de sa mission, en ce cas, le permis B est indispensable.

**Conditions de candidature :**

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser avant le 15 mars 2021

Conjointement à :

[inondations@epaga-aulne.fr](mailto:inondations@epaga-aulne.fr)

[accueil@epaga-aulne.fr](mailto:accueil@epaga-aulne.fr)

**Contacts et renseignements :**

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés en contactant le chargé de mission inondations/submersions : M. Nathanaël JEUNE, à [inondations@epaga-aulne.fr](mailto:inondations@epaga-aulne.fr) ou au 02.57.23.02.94

Autres infos sur :

<http://www.sage-aulne.fr/>

<https://accueil939.wixsite.com/bv-aulne-hyeres>